

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE**  
**DU 15 OCTOBRE 2014**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue au salon du personnel le quinze octobre deux mille quatorze à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

M<sup>mes</sup> Marjolaine Allard  
Ginette Aubin  
Louise Gagné  
Annie Gagnon  
Julie Lefebvre  
Lynda Poulin  
Myriam Thibault

MM. Christian Bernard  
Ulrick Chérubin Jr  
Robert Lefebvre  
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

**ABSENCES**

M<sup>mes</sup> Cynthia Morin  
Isabelle Primeau

M. Daniel Boilard

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Pierre Roy.

**LECTURE ET  
ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

CE-686-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Julie Lefebvre,  
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que  
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET  
ADOPTION  
PROCÈS-  
VERBAL DU  
10 JUIN 2014**

CE-687-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,  
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 10 juin 2014, par  
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que  
rédigé.

ADOPTÉE

**RÈGLES DE  
RÉGIE  
INTERNE**

CE-688-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,  
QUE le document Règles de régie interne, soit approuvé tel que  
présenté.

ADOPTÉE

## ÉLECTION DES OFFICIERS

### Élection des officiers

#### ***Présidence :***

Madame Julie Lefebvre propose monsieur Réjean Paquette. Monsieur Paquette accepte. Monsieur Ulrick Chérubin Jr. propose la fermeture des élections.

#### ***Vice-présidence :***

Monsieur Ulrick Chérubin Jr. propose madame Julie Lefebvre. Madame Julie Lefebvre propose monsieur Ulrick Chérubin Jr. Monsieur Réjean Paquette propose la fermeture des élections. Monsieur Ulrick Chérubin Jr. accepte le poste de vice-président. Madame Julie Lefebvre refuse le poste.

#### ***Secrétaire :***

Madame Lynda Poulin propose madame Julie Lefebvre. Monsieur Réjean Paquette propose la fermeture des élections. Madame Julie Lefebvre accepte le poste de secrétaire.

Monsieur Réjean Paquette est élu président.

Monsieur Ulrick Chérubin Jr. est élu vice-président.

Madame Julie Lefebvre est élue secrétaire.

CE-689-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,

QUE ces personnes occupent les postes mentionnés pendant l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE

**ADOPTION  
DES JOURS,  
DATES, HEURE  
ET LIEU DES  
RÉUNIONS**

CE-690-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Louise Gagné,

QUE les rencontres du conseil d'établissement se tiennent les mardis, à 19 h, à la salle A-106 de l'école Saint-Viateur, aux dates suivantes :

- 18 novembre 2014
- 13 janvier 2015
- 17 février 2015
- 24 mars 2015
- 5 mai 2015
- 9 juin 2015
- et une 8<sup>e</sup> rencontre au besoin.

ADOPTÉE

**Dénonciation de conflits d'intérêts**

Aucun

**BUDGET DU  
C.E.**

CE-691-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Myriam Thibault,

QUE le budget du C.E. au montant de 500 \$ serve à défrayer les coûts de transport et de gardiennage des membres du C.E.

ADOPTÉE

**AIDE AUX  
DEVOIRS ET  
ÉCOLE EN  
FORME ET EN  
SANTÉ**

Ce point a été reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

**SORTIES À  
L'EXTÉRIEUR  
DE L'ÉCOLE  
OU QUI  
NÉCESSITENT  
UN  
CHANGEMENT  
D'HORAIRE**

CE-692-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Robert Lefebvre,

QU'afin de faciliter la procédure d'adoption des sorties éducatives, le conseil d'établissement, selon art. 87 de la loi sur l'instruction publique, approuve toutes les sorties qui ont lieu durant les heures de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur et qui se réalisent à l'intérieur des limites de la ville d'Amos durant l'année scolaire 2014-2015. Lorsque les activités se dérouleront dans la région, le conseil d'établissement devra en être avisé avant la tenue de l'activité.

ADOPTÉE

**FINANCEMENT  
D'ACTIVITÉS  
ÉTUDIANTES  
PAR CLASSE**

CE-693-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,

QUE les groupes 101, 102 et 203 soient autorisés à procéder à une vente de pains belges afin de financer l'achat de jeux éducatifs pour leur classe et profiter d'activités éducatives scolaires.

ADOPTÉE

CE-694-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Louise Gagné,

QUE les groupes de 5<sup>e</sup> année soient autorisés à procéder à une vente de pains belges afin de financer leurs sorties scolaires.

ADOPTÉE

CE-695-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Myriam Thibault,

QUE le groupe d'enseignement adapté 056 présente son Couloir de l'Horreur, où une contribution volontaire sera demandée aux visiteurs. Ces mêmes élèves sont également autorisés à procéder à une collecte de fonds « Épicure Sélection » afin de financer leurs activités lors du bal des finissants en fin d'année.

ADOPTÉE

CE-696-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Christian Bernard,

QUE le groupe d'enseignement adapté 034 soit autorisé à vendre du papier hygiénique, faire une collecte de cannettes/bouteilles, faire de l'emballage au Maxi, offrir un service de gardiennage ainsi que des massages aux membres du personnel de l'école, le tout, afin de financer leur activité du 19 décembre 2014 où les élèves dormiront à l'école.

ADOPTÉE

### **Location de locaux**

Monsieur le directeur présente la liste des locations de locaux pour l'année scolaire 2014-2015.

CE-697-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,

QUE la location des locaux mentionnés par monsieur le directeur soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE

### **Tableau synthèse des éléments de consultation**

Monsieur le directeur présente un calendrier de présentation de différents dossiers de consultation (modalités, encadrement, gestion etc.).

### **Correspondance**

Monsieur le directeur présente la correspondance reçue pour l'école et pour la présidence du conseil d'établissement.

### **Tableau de la clientèle**

Monsieur le directeur présente un document sur la population scolaire officielle 2014-2015.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CE-698-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Robert Lefebvre,  
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 35.

---

Pierre Roy, président

---

Julie Lefebvre, secrétaire